

OFFRE D'EMPLOI Enseignant judo

Le judo club Saint-Vallierois recherche un(e) enseignant(e) de judo et disciplines associées diplômé(e) d'état ou en cours de formation.

Ce poste est à pourvoir à compter du **1er septembre 2022**.

Présentation du club :

Situé dans le département de la Drôme, au bord du Rhône, à mi-chemin entre mer et montagne, le club et sa section de Laveyron comptent 100 licenciés, de la catégorie éveil-judo à senior-vétérans.

Au cœur d'une communauté de communes de 46 000 habitants, le club possède un fort potentiel de développement dans les communes environnantes.

Doté de 2 dojos (144 m² et 270 m² de surface de tatami), il propose des cours de judo-jujitsu self défense féminin et taïso. Les licenciés du club participent aux compétitions organisées au niveau départemental et régional avec quelques apparitions au niveau national.

Missions du poste :

Sous l'autorité de l'enseignant référant actuel et du Président ou du Comité Directeur de l'association, le titulaire aura pour mission :

- L'enseignement du judo, jujitsu et taïso pour tout public.
- Suivi sportif des licenciés du club. Le suivi en compétition le week-end serait un plus.
- Participation aux manifestations sportives organisées par le club.
- Organisation de stages pour les plus jeunes licenciés du club.
- La formation d'assistants club et d'animateurs suppléants afin de répondre au projet de développement du club.

Profil souhaité :

Le poste s'adresse à un enseignant titulaire d'un diplôme option judo permettant d'enseigner en autonomie (BEPJEPS, DEJEPS, BEES 1^{er} degré ou CQP MAM option Judo). Le candidat devra montrer des capacités d'autonomie, de communication, d'écoute et d'organisation. Il aura le sens des responsabilités et saura rendre compte des actions menées.

Le titulaire devra en outre posséder le permis de conduire B et disposer d'un véhicule.

Un niveau suffisant de connaissances générales ainsi que la maîtrise des outils informatiques de bureautique est nécessaire (Word, Excel, Powerpoint, utilisation de la plateforme extranet de la fédération)

Contrat de travail / Rémunération :

- Contrat intermittent annualisé à durée indéterminée.
- Temps partiel à raison de 11h00 par semaine sur 32 semaines de septembre à fin juin.
- Rémunération en fonction de la grille indiciaire de la convention du sport et selon qualification et expérience du candidat.

Possibilité d'effectuer des heures en complément (7h/semaine) dans un autre club à proximité.

Pour tout renseignement complémentaire et dépôt de candidature, transmettre CV et lettre de motivation par mail ou courrier à :

Lionel HENRY, 175 route des palaches, 26240 Saint Barthélemy de Vals. 06 15 07 22 04

contact@saintvallierjudo.fr